

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation d'une étude d'impact

Article R. 122-3 du code de l'environnement

Ce formulaire n'est pas applicable aux installations classées pour la protection
de l'environnement

Ce formulaire complété sera publié sur le site Internet de l'autorité administrative de l'Etat
compétente en matière d'environnement

Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

Date de réception <i>14/01/2015</i>	Cadre réservé à l'administration Dossier complet le <i>14/01/2015</i>	N° d'enregistrement <i>F09315P0005</i>
--	---	---

1. Intitulé du projet

Aménagement d'un magasin Leroy Merlin en lieu et place d'un magasin Leroy Merlin déjà existant dans la zone commerciale Avignon Nord sur la commune de Le Pontet (84).

2. Identification du maître d'ouvrage ou du pétitionnaire

2.1 Personne physique

Nom Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

Nom, prénom et qualité de la personne habilitée à représenter la personne morale

RCS / SIRET Forme juridique

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Rubrique(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de rubrique et sous rubrique	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la rubrique
n°36 n°40	- Travaux soumis à permis de construire créant une surface de plancher de 17 000m ² - Aires de stationnement ouvertes au public Toutefois une évaluation environnementale du POS de Le Pontet est en cours d'élaboration.

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet

Le projet situé sur un terrain de 6.5 ha environ sur la commune de Le Pontet dans la zone commerciale Avignon nord consiste en l'aménagement d'un magasin Leroy Merlin en lieu et place d'un magasin Leroy Merlin existant pour environ 17 000 m² de SDP et aménagements associés (cours de vente et logistique, voiries, parkings, aménagements paysagers).

4.2 Objectifs du projet

Le terrain d'assiette du projet prend place au sein de la zone commerciale Avignon nord qui s'est développée le long de la RD 225, à l'ouest de l'autoroute A7 et à l'est de la RD 907. Il se situe plus particulièrement dans la zone UE du POS de Le Pontet. Ce secteur correspond à une zone urbaine à vocation industrielle et commerciale, dans laquelle les logements liés et nécessaires aux activités de la zone sont admis. Inscrit dans le cadre d'une réflexion urbaine et paysagère, il est proposé la création d'une enseigne commerciale pour environ 17 000 m² de SDP, en proposant une architecture sobre et contemporaine, la mise en oeuvre de solutions végétales, l'intégration totale des zones logistiques masquées de la vue, valorisant ainsi le site.

Par ailleurs, pour répondre aux enjeux d'aménagement et de développement du territoire, le niveau d'exigence de ce projet portera sur plusieurs thématiques:

- Une gestion économe de l'énergie, une sobriété et une efficacité énergétique;
- La reconstruction du magasin suivra une démarche HQE;
- Des espaces permettant d'optimiser les conditions d'accueil des clients;
- Une optimisation des flux logistiques;
- Rationalisation des espaces consacrés à l'accueil des poids lourds, à l'approvisionnement et au stockage des produits;
- Une prise en charge des déchets générés par l'activité du magasin. Création d'un espace dédié qui permettra d'optimiser la récupération et le tri sélectif.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase de réalisation

Le projet sera réalisé en 4 phases et comprendra la réalisation des aménagements suivants:

- la création d'un bâtiment commercial pour environ 17 000m² de SDP
- la création d'un parking de 607 places environ
- la création d'ouvrage de rétention pour gérer les eaux de ruissellement
- des aménagements paysagers

Les installations de chantier seront localisées dans le périmètre de l'opération. La desserte du chantier s'effectuera depuis l'avenue St Tronquet et l'avenue Isaac Newton (en fonction des phases).

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Le magasin sera ouvert environ 303 jours par an: du lundi au samedi de 9h à 20h

L'accès clientèle au parking se fera depuis l'avenue de Saint Tronquet et le giratoire de l'avenue Isaac Newton.

L'accès logistique des poids lourds s'effectuera depuis la rue Graham Bell et la sortie depuis l'avenue de Saint Tronquet

Le trafic du parking du magasin sera similaire au trafic actuel, estimé à environ 1000 véhicules / heure entrant et sortant en heure de pointe le samedi.

Compte tenu de la nature peu perméable du sol (10-7 m/s) et sa pollution, les eaux pluviales seront rejetées au réseau conformément aux recommandations des gestionnaires des réseaux d'assainissement.

Les eaux usées seront rejetées dans le réseau d'eau usée existant. L'exutoire sera la station d'épuration d'Avignon.

4.4.1 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité administrative de l'Etat compétente en matière d'environnement devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

CDAC (Commission départementale d'aménagement commercial)

Permis de construire

Permis de démolir

4.4.2 Précisez ici pour quelle procédure d'autorisation ce formulaire est rempli

Permis de construire

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale (assiette) de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur
Assiette foncière de l'opération	6.5 ha
Surface totale de plancher créée	17 000m ²
Hauteur maxi	12 m
Nombre de place de parking	607

4.6 Localisation du projet**Adresse et commune(s) d'implantation**

Centre Commercial Avignon Nord,
193 avenue Isaac Newton
CS 20128 Le Pontet
84176 VEDENE CEDEX

Coordonnées géographiques¹

Long. 43 ° 58 ' 56 " 19N Lat. 4 ° 52 ' 34 " 59E

Pour les rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32° ; 41° et 42° :

Point de départ : Long. ___ ° ___ ' ___ " ___ Lat. ___ ° ___ ' ___ " ___

Point d'arrivée : Long. ___ ° ___ ' ___ " ___ Lat. ___ ° ___ ' ___ " ___

Communes traversées

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une étude d'impact ?

Oui Non

4.7.2 Si oui, à quelle date a-t-il été autorisé ?

4.8 Le projet s'inscrit-il dans un programme de travaux ?

Oui Non

Si oui, de quels projets se compose le programme ?

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée :

5.1 Occupation des sols

Quel est l'usage actuel des sols sur le lieu de votre projet ?

Présence du magasin Leroy Merlin dans sa configuration actuelle et ses espaces extérieurs (parc de stationnement, aires de ventes et d'expositions, zones de stockage, voies d'accès et espaces engazonnés).

Au nord ouest du site, le périmètre comprend également des terrains occupés par des bâtiments d'activités commerciales, des parkings et des espaces en friche.

A l'heure actuelle, l'artificialisation du site est de l'ordre de 90%. Le projet n'aggraver pas cette situation, au contraire il prévoit d'augmenter les surfaces perméables d'environ 8%.

Existe-t-il un ou plusieurs documents d'urbanisme (ensemble des documents d'urbanisme concernés) réglementant l'occupation des sols sur le lieu/tracé de votre projet ? **Oui** **Non**

Si oui, intitulé et date d'approbation :
Précisez le ou les règlements applicables à la zone du projet

SCoT du bassin de vie d'Avignon approuvé le 16/12/2011. Le PADD du SCoT identifie le périmètre du projet dans une zone où une politique de requalification de l'existant doit être menée pour conforter l'attractivité économique.

POS de Le Pontet, approuvé le 24/07/1985 et dernièrement modifié le 19/12/2013.

Le terrain est situé en zone UE, correspondant à une zone urbaine à vocation industrielle et commerciale, dans laquelle les logements liés et nécessaires aux activités sont admis. Ce document d'urbanisme fait actuellement l'objet d'une évaluation environnementale.

Pour les rubriques 33° à 37°, le ou les documents ont-ils fait l'objet d'une évaluation environnementale ? **Oui** **Non**

5.2 Enjeux environnementaux dans la zone d'implantation envisagée :

Complétez le tableau suivant, par tous moyens utiles, notamment à partir des informations disponibles sur le site internet <http://www.developpement-durable.gouv.fr/etude-impact>

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ou couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
en zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (régionale ou nationale) ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

dans une aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine ou une zone de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles ou par un plan de prévention des risques technologiques ? si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Un plan de prévention du risque inondation (PPRI) du Rhône a été approuvé le 20/01/2000. Au regard des documents graphiques, le site n'est situé dans aucun zonage réglementaire.
dans un site ou sur des sols pollués ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Un site BASIAS est recensé sur le terrain d'assiette du projet. Un diagnostic pollution réalisé en janvier 2014 révèle la présence d'une pollution localisée dans les sols au droit de certains sondages, en métaux toxiques (cadmium, plomb, zinc). Une pollution des eaux souterraines en Carbone Organique total et en hydrocarbures totaux a également été identifiée au droit de certains sondages.
dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à l'alimentation humaine ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un site inscrit ou classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
d'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La zone Natura 2000 la plus proche est située à environ 1.7km à l'ouest du site à vol d'oiseau. Il s'agit de la Zone Spéciale de conservation (ZSC) FR 9301590 "Rhône aval".
d'un monument historique ou d'un site classé au patrimoine mondial de l'UNESCO ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site prend place en dehors des périmètres de protection autour des monuments historiques et classés de la commune (domaine Roberty, château de Fargues).

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Domaines de l'environnement :		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	engendre-t-il des prélèvements d'eau ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet n'engendrera pas de prélèvement d'eau directement dans la nappe. Il sera raccordé au réseau public de distribution d'eau potable. L'arrosage des espaces verts sera assuré pour partie par les eaux pluviales. La consommation d'eau courante pour le nouveau magasin sera équivalente à la consommation du magasin existant qui s'élève en moyenne à 4 500 m3/an.
	impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	est-il excédentaire en matériaux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet consistant à la démolition du magasin existant avant reconstruction, la majorité des déblais sera des déblais dus à la démolition des infrastructures existantes.
	est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet sera déficitaire en terre végétale Le projet cherchera dans la mesure du possible à réutiliser sur place les matériaux de construction.
Milieu naturel	est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Pas d'habitat propice à ce jour. A l'heure actuelle, l'artificialisation du site est de l'ordre de 90%. Le projet n'aggravera pas cette situation, au contraire il prévoit d'augmenter les surfaces perméables d'environ 8%.
	est-il susceptible d'avoir des incidences sur les zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Pas d'incidence sur les zones à enjeux écologiques compte tenu de leur éloignement. Pas de lien hydraulique ou naturel entre le site et les zones Natura 2000 les plus proches.

	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Terrain viabilisé au sein de la zone commerciale Avignon Nord localisé dans la zone UE du POS de la commune. A l'heure actuelle, l'artificialisation du site est de l'ordre de 90%. Le projet n'aggraver pas cette situation, au contraire il prévoit d'augmenter les surfaces perméable d'environ 8%.
Risques et nuisances	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le site se situe en dehors des zones d'aléas du PPRT de la société EURENCO. Il se situe dans les zones des phénomènes dangereux majorants et réduits d'une conduite d'hydrocarbure de la société SPMR. Une étude visant à analyser la compatibilité du projet avec la canalisation de transport SPMR selon le II de l'article 29 de l'arrêté du 5 mars 2014 devra être réalisée et jointe au dossier de Permis de Construire.
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le PPRI du Rhône a été approuvé le 20/01/2000, le périmètre du projet se situe en dehors des zones inondables. Le site du projet est classé en zone de sismicité 3, c'est à dire à sismicité modérée, sur une échelle de 5. Les bases de données nationales relatives aux cavités souterraines et aux mouvements de terrain ne recensent pas de risques aux abords du terrain. Le site est dans une zone d'aléa faible pour le retrait-gonflement des argiles ainsi que pour les remontées de nappes.
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Commodités de voisinage	Est-il source de bruit ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Bruit induit par les camions de livraison ainsi que par la circulation automobile des clients et des employés. Néanmoins, le trafic généré par le projet devrait être similaire au trafic généré par le magasin actuel.
	Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site est en dehors de la bande de nuisance de 250 m autour de la RD 225 qui est classée en catégorie 2.
	Engendre-t-il des odeurs ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des vibrations ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La circulation des camions de livraison dans la zone d'activités est susceptible de créer ce genre de nuisances. Néanmoins, le trafic généré par le projet devrait être similaire au trafic généré par le magasin actuel.
	Est-il concerné par des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	<p>Engendre-t-il des émissions lumineuses ?</p> <p>Est-il concerné par des émissions lumineuses ?</p>	<p><input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/></p> <p><input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/></p>	<p>L'éclairage qui sera mis en place sera conforme à la législation concernant les niveaux d'éclairage.</p> <p>Les émissions lumineuses des bâtiments de la zone d'activités et de l'éclairage public existant dans le secteur.</p>
Pollutions	<p>Engendre-t-il des rejets polluants dans l'air ?</p>	<p><input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/></p>	<p>Émission de pollution atmosphérique liée à la circulation automobile et au chauffage.</p> <p>Dans le cadre du projet, la RT 2012 sera respectée contrairement aux bâtiments existants.</p>
	<p>Engendre-t-il des rejets hydrauliques ?</p> <p>Si oui, dans quel milieu ?</p>	<p><input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/></p>	<p>Eaux usées: rejet au réseau d'assainissement existant avec pour exutoire la station d'épuration d'Avignon</p> <p>Eaux pluviales des espaces nouvellement imperméabilisés: rejet à débit limité au réseau existant, après tamponnement dans des ouvrages de rétention</p>
	<p>Engendre-t-il la production d'effluents ou de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?</p>	<p><input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/></p>	<p>Les déchets générés par l'opérateur sont d'une part ceux du chantier de réalisation qui feront l'objet de tri et de traitement vers les filières de recyclages appropriées, et d'autre part les déchets liés à l'activité.</p>
Patrimoine / Cadre de vie / Population	<p>Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?</p>	<p><input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/></p>	
	<p>Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme / aménagements) ?</p>	<p><input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/></p>	

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets connus ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une étude d'impact ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Le projet de faible superficie s'inscrit au sein de la zone commerciale Avignon nord qui s'est développée le long de la RD 225, à l'ouest de l'autoroute A7 et à l'est de la RD 907. Il se situe plus particulièrement dans la zone UE du POS de Le Pontet. Le site est aujourd'hui occupé par le magasin Leroy Merlin dans sa configuration actuelle et ses espaces extérieurs (parc de stationnement, aires de ventes et d'expositions, zones de stockage, voies d'accès et espaces engazonnés) ainsi que des bâtiments d'activités commerciales voués à être démolis, des parkings et des espaces en friche.

A l'heure actuelle, l'artificialisation du site est de l'ordre de 90%.

Le milieu dans lequel il s'inscrit n'est pas particulièrement vulnérable et les nuisances générés ne seront pas importantes. En effet, le projet consiste en la démolition/reconstruction d'un magasin existant. Ce nouveau magasin respectera les normes de la RT 2012 réduisant ainsi les impacts du projet sur l'environnement et notamment la consommation d'énergie. Notons à ce titre que le projet prévoit d'augmenter les surfaces perméables de 8%.

Compte tenu de la nature du projet, des enjeux environnementaux modestes et des mesures prises par le projet pour limiter son impact sur l'environnement, nous estimons que ce projet devrait être dispensé d'une étude d'impact.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	L'annexe n°1 intitulée « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publiée ;	X
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	X
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue. l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	X
4	Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	X
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	X

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet
notice explicative.

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

X

Fait à

Lins

le,

13/01/2015

Signature

L'IMMOBILIERE LEROY MERLIN FRANCE
 SA à conseil d'administration
 au capital de 95 319 014 €
 Rue Chanzuy - Lezobines - 59712 LILLE Cedex 9
 Tél : 03 28 80 80 47 - Fax : 03 28 80 80 49
 RCS Lille 421 227 224